



DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL

34 rue Séguier - 30020 NÎMES cedex 1
Tél. : 04 66 36 96 96 – Fax : 04 66 67 40 01
Courriel : secretariat@gard-lozere.fff.fr

CANDIDATURE AU TITRE D'UNE COMMISSION AU TITRE DE LA SAISON 2022/2023

À adresser **avant le 31 août 2021** à : DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL – 34 rue Séguier – 30020 NÎMES cedex 1
ou par courriel (via l'adresse mél officielle du club concerné) : secretariat@gard-lozere.fff.fr

Identité du candidat

<input type="checkbox"/> Madame		<input type="checkbox"/> Monsieur	
NOM DE NAISSANCE :			
NOM MARITAL (si nécessaire) :			
PRÉNOMS :			
DATE DE NAISSANCE :		LIEU DE NAISSANCE :	
ADRESSE :			
NATIONALITÉ :		PROFESSION :	
TÉLÉPHONE MOBILE :		TÉLÉPHONE FIXE :	
COURRIEL :			

CLUB D'APPARTENANCE :	_____
N° LICENCE FFF (obligatoire) :	_____
FONCTION(S) DANS LE CLUB	

Pièces à fournir

Première candidature	Demande de renouvellement
<ul style="list-style-type: none">le présent document dûment rempliune lettre de motivation manuscrite, faisant état des compétences professionnelles et/ou extraprofessionnelles pouvant être mises en œuvre au sein des Commissions du District	<ul style="list-style-type: none">le présent document dûment rempli

Dans tous les cas, la **cotisation** prévue par les Statuts du District (17 €) **sera exigible** par chèque à l'ordre de « DISTRICT GARD-LOZÈRE » **dès la première réunion de la Commission**, et **avant le 1^{er} octobre de la saison en cours**. La candidature sera examinée par le Comité de Direction.

Disponibilités

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
le matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l'après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
de 18h à 20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Choix des Commissions

Certaines Commissions possèdent un règlement intérieur qui précise la spécificité de ses membres.
Les cases cochées sont des **vœux** qui seront validés ou non par le Comité de Direction, en fonction des places disponibles et des compétences recherchées.

Département Juridique

Commission Générale d'Appel (et Disciplinaire d'Appel)

Commission de Discipline

Commission des Statuts et Règlements

Commission du Statut de l'Arbitrage

Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Commission Technique d'Arbitrage

Commission de Révision des Textes

Département des Activités Sportives

Commission des Compétitions Seniors

Commission des Compétitions Jeunes

Commission des Compétitions Féminines

Commission du Football Diversifié

Délégation du District à la Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives

Commission de District de l'Arbitrage

Commission de Détection, de Recrutement et de Fidélisation des Arbitres

Commission de Gestion et de Désignation des Délégués

Département Technique et Formation

Commission Technique et Sélection

Commission d'Accompagnement des Clubs

Commission Médicale

Département Animation et Promotion

Commission du Football d'Animation

Fait à le/...../2022

Nom, prénom et signature

